

4
Antoine
Piccon
et
Jeanne
Bullon

Le six huit cent et vingt deux, et le quatre du mois de Septembre
après les trois proclamations, sans opposition, ni empêchement, les bon-les
Antoine fils de défunt Antoine Piccon, et de vivante Catherine Collot, née et
domiciliée à Massingy d'une part, et Jeanne fille de défunt Germain
Bullon et Marie Chérest née à St Germain et domiciliée à Massingy
d'autre part, ont reçu la bénédiction nuptiale en présence de Claude
Lacroix et de Jean Mathias tous deux de Massingy
Serratis de jure Serrandis : Ainsi est Bail Notaire